

# FORMATION – 2026

## ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

### Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière approfondie en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés** : Personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière
- **Pré-requis** : Module de « décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC »

### Contenu du programme ( Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques .
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées. : activation , moyens de communication, supervision , etc...
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité .
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance etc...

### Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

### Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 2

### Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :  
Cadre de Santé CESU  
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

### **Organisation et coût de la formation**

**Nombre de stagiaire** : 12 personnes par groupe

**Organisation** CESU 42 –  
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16  
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2  
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

**Durée de la formation** : 7 heures

**Coût de la formation** : Nous contacter

### **Dates et lieu de la formation**

Nous consulter

### **Inscription et renseignements**

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

**Contact** : Mr OUCHENE  
**Responsable CESU42**  
**Téléphone** : 04 77 12 72 57  
**Téléphone secrétariat** : 04 77 12 09 34

**Email** : cesu42@chu-st-etienne.fr